

COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt deux le 15 décembre 2022, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 09 décembre 2022, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge , PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry , FESTAL Emmanuel , BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel , VALLIER Marie-Hélène, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FREDERIC Daniel, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard , FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude , GIRAUDEAU Patrick, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien , GUILLEMAIN Ghislaine, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel , MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie , BERTHELOT Patrick, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, CAPPELAERE Gérard , GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine , BOURDEZEAU Laurence, CHAUSSEREAU Joël, PAILLE Jean Marc , FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique , FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal , OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, PERRIER Jean-François par FEDON Martial , BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DURET Chantal par OUVREAU Marie-Paule, LEFEVRE-FARCÉ Didier par ROTH Pascal, MASERO Michel par RICHARD Jean-Claude, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, VION Michel par BRUNEAU Delphine, ROBERT Bruno par GERBAUD Jean-Claude, MAILLET Claudine par LYS Marie-Marguerite, BONIN Lionel par BIJOU Gérard, BOURSIER Eric par CHESNEAU Marlène.

Procurations : MATTIAZZO Lise à SAUVEZIE Dominique, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, BRIÈRE Christel à CABRI Christophe, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULE Christophe, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky.

Absents excusés : ARRIVE Roland, RAYMOND Serge, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, RODE Michel, MARRAUD Christine, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, POTIER Jean Philippe , BRIÈRE Christel, BOOR Pascal, GUEBERT Daniel, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, LETOURNEAU Antony , LANGLAIS Jean-Charles, YOU Agnès, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe , DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal , LOPEZ Evelyne, DE OLIVEIRA Katia, DEFOULOUNOUX David, BRUA Christiane, DUFOUR Christian, ARCHAMBAUD Yves, OLIVIER Fabrice , RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 119

Nombre de votants : 125

Nombre d'absents excusés : 39

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Contrat de développement et de transitions 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine (annexe contrat régional)

Le contrat 2018-2021 de dynamisation et de cohésion de la Haute-Saintonge avec la Région Nouvelle Aquitaine s'est terminé. Durant plusieurs mois, un comité de pilotage composé d'élus a travaillé sur le Contrat de développement et de transitions 2023-2025, en lien étroit avec les élus et services de la Région. Ce contrat s'articule autour de trois axes stratégiques :

1. Valoriser la qualité de vie du territoire par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement, être territoire de référence en matière énergétique :

1.1 préserver et améliorer la qualité architecturale et paysagère

1.2 préserver la biodiversité en mobilisant durablement les ressources naturelles et les espaces

1.3 poursuivre l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique, réduire la vulnérabilité aux risques et nuisances, favoriser l'économie circulaire.

2. Renforcer l'attractivité économique et touristique pour un territoire entreprenant et innovant :

2.1 accompagner le développement économique en s'appuyant sur les infrastructures de transport

2.2 renforcer et diversifier la lisibilité économique, l'offre foncière et immobilière et soutenir les filières existantes ou émergentes.

3. Renforcer la cohésion des territoires, l'attractivité résidentielle et touristique, aménager les espaces de vie :

3.1 accompagner les pratiques de mobilité

3.2 répondre aux besoins de logements variés et rénovés

3.3 amplifier l'offre de santé, e-santé

3.4 accompagner les mutations du commerce.

Ce contrat constitue le cadre de mise en cohérence sur le territoire des politiques sectorielles de la Région. Il tient compte des actions contractualisées dans le cadre des politiques sectorielles et des domaines de compétence régionale, comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle et la feuille de route Néo Terra - en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires - et qui ont un impact direct sur son développement.

Le contrat rappelle les principaux objectifs et priorités poursuivis par le territoire et soutenus par la Région. Il identifie les conditions de mise en œuvre des opérations identifiées dans le plan d'actions pluriannuel. Ce plan d'actions, en annexe, sera complété et amendé au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie territoriale. Il liste les thématiques retenues et les projets envisagés. De nouveaux projets intégrant ces thématiques pourront être présentés. La gouvernance du contrat sera assurée par le comité de pilotage qui a travaillé sur son élaboration.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire approuve le contrat de transitions 2023-2025 avec la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que les documents afférents à sa mise en œuvre, et autorise le Président à le signer.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **02 JAN. 2023**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex